

Modalités du concours d'entrée en première année

24 mars 2020

En raison de la pandémie de Covid-19, le concours d'entrée en première année de l'École nationale supérieure des Arts Décoratifs, se déroulera de la manière suivante.

Épreuve d'admissibilité

Le 3 avril 2020 à 14h00 (heure de Paris) sera mis en ligne sur le site de l'École, le site du concours et les réseaux sociaux, le sujet de l'épreuve de création réalisée à domicile. Les candidat.e.s sont invité.e.s à traiter le sujet avec la technique de leur choix et suivant les moyens disponibles en cette période de confinement.

Le jury tiendra compte du fait que les candidat.e.s ne seront pas dans les meilleures conditions de production, en termes de matériel et d'espace de travail notamment.

A partir du 4 avril 12h00 et jusqu'au 7 avril minuit, les candidat.e.s pourront déposer en ligne sur le site du concours les éléments suivants :

- Dossier de travaux personnels composé de 8 fichiers image JPG (10Mo max par image)
- Dossier correspondant à l'épreuve de création réalisée à domicile. Ce dossier sera composé, au choix du candidat :
 - o Soit de 5 fichiers image JPG (10Mo max par image)
 - o Soit de 3 fichiers image JPG + une vidéo d'une minute maximum lisible via le logiciel VLC (10Mo max par image, 20Mo max pour la vidéo)
 - o Les candidat.e.s peuvent également, s'ils/elles le souhaitent, joindre au dossier un descriptif du projet d'une demi-page maximum (PDF), en français ou en anglais, non manuscrit, expliquant les choix et le traitement du sujet.

Ces dossiers seront appréciés par 12 jurys de 2 enseignant.e.s de l'École entre le 14 et le 17 avril.

A l'issue, une liste de candidat.e.s déclaré.e.s admissibles, c'est-à-dire appelé.e.s à l'épreuve d'admission, sera dressée.

Pour rappel, toutes les pièces déposées doivent être anonymes.

Épreuve d'admission

Le 21 avril 2020, les candidat.e.s admissibles recevront leurs résultats et seront invité.e.s à choisir un créneau pour s'inscrire à un entretien par visioconférence (le choix du créneau sera possible entre le 21 avril et le 25 avril midi).

Cet entretien constituera la seule épreuve d'admission et se déroulera entre le 27 avril et le 4 mai.

Une fois son créneau choisi, le/la candidat.e recevra un lien lui permettant de se connecter à la visioconférence. L'entretien se tiendra en utilisant la plateforme meet.jit.si

Les candidat.e.s sont invité.e.s à tester à l'avance leurs équipements afin que l'entretien se déroule convenablement (autoriser l'utilisation du microphone, de la caméra et du partage d'écran le cas échéant). Nous recommandons d'installer un navigateur Internet compatible (Chrome) ou d'utiliser l'application iPhone ou Android et de tester avec un proche le système choisi.

En cas de difficulté, les candidat.e.s peuvent nous contacter à l'adresse :
inscription.concours@ensad.fr

Les candidat.e.s doivent se connecter à la visioconférence avec quelques minutes d'avance pour qu'un secrétaire de jury puisse réaliser une capture d'écran afin de contrôler leur identité. Les candidat.e.s acceptent, en participant à cet entretien, que l'École puisse conserver cette capture d'écran jusqu'à la rentrée 2020, à la seule fin de vérification de leur identité.

Durant l'entretien, les candidat.e.s sont invité.e.s à présenter leurs travaux personnels ainsi que l'épreuve de création réalisée à domicile, en les exposant devant la caméra ou en activant le partage d'écran. Sur la base de leur travail, ils/elles vont engager une discussion ouverte avec le jury, composé de 3 enseignant.e.s de l'École.

Ce jury est différent du jury d'admissibilité.

Les entretiens dureront 30 minutes.

A l'issue, une liste d'admission classée est dressée et transmise à ParcoursSup.